



LA RÉFORME GRANDJEAN EN LYCÉE PROFESSIONNEL

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 LA MOBILISATION DOIT SE CONSTRUIRE !

Jeudi 4 mai 2023, E. Macron a lancé une réforme des lycées professionnels.

Calqué sur le modèle de l'apprentissage, il s'agit d'un bouleversement de nos métiers, de nos établissements et de nos formations.

À l'automne 2022, la **mobilisation historique des personnels des lycées pros** avait forcé C. Grandjean à renoncer à l'augmentation de 50 % des stages en Bac Pro.

En s'obstinant à imposer de nouveau une **augmentation du nombre de semaines de stages** qui, de fait, supprime des semaines d'enseignement, E. Macron montre une fois de plus son mépris à l'égard des besoins exprimés par les personnels pour les élèves.

Cette réforme se place à l'**opposé des ambitions scolaires de réductions des inégalités**, et porte atteinte au rôle émancipateur de la voie professionnelle initiale, publique, laïque et sous statut scolaire.

Le SNFOLC 35 rejette la mainmise des entreprises sur la formation scolaire.

Les LP n'ont pas pour objectif de fournir de la main d'œuvre précaire, corvéable à merci et à faible coût.

**Syndicat national
Force Ouvrière des Lycées et Collèges
d'Ille-et-Vilaine**

LES DERNIÈRES ANNONCES DU GOUVERNEMENT :

« *Le parcours commun des élèves de lycée professionnel serait diminué de 6 semaines et les épreuves aux examens avancées afin d'introduire un parcours personnalisé de 6 semaines.* »

Ceci créerait de fait deux voies, l'une menant à l'insertion et l'autre à une poursuite d'études : véritable déstructuration de l'année de terminale et du rôle du Lycée Professionnel dans l'Ecole.

Ce parcours à la carte n'est qu'une réponse à la commande présidentielle : augmenter le nombre de semaines de stages, sous prétexte de favoriser le plein emploi. Les élèves perdent 6 semaines de cours alors qu'ils ont besoin de plus d'école et mieux d'école.

Cette dégradation brutale et scandaleuse de la classe de terminale, comme l'ensemble de la réforme, passe nécessairement par une attaque contre le statut des Professeurs de Lycées Professionnel avec l'annualisation du temps de travail.



• **Le gouvernement veut fermer « 100% des formations menant insuffisamment à l'emploi à la rentrée 2026 ».** Dans le collimateur : les filières tertiaires, particulièrement menacées. Or, si des problèmes de recrutement existent dans certains métiers, c'est en raison des conditions de travail et de salaires indécents.

Le SNFOLC 35 refuse cette logique adéquationniste : répondre aux besoins locaux en main-d'œuvre des entreprises. Les élèves doivent pouvoir choisir leurs professions !

il commande de la main-d'œuvre gratuite...

• En « rémunération » des stages, les montants annoncés oscillent entre 1,4€ et 2,8€ de l'heure, montants qui seront versés aux familles. Ces gratifications ne seront pas financés par les entreprises, mais par de l'argent public ! Comment inciter les élèves à abandonner leur poursuite d'études ?

Cette pseudo rémunération ne résout en aucun les éventuelles difficultés sociales des élèves. Pas de revalorisation des bourses. Pas de réintégration des lycées dans une carte élargie de l'éducation prioritaire.

main-d'œuvre qu'il vient recruter lui-même dans les LP.

• Cette année scolaire a vu la mise en place du « **bureau des entreprises** » dans les LP, pour qu'elles viennent y faire leur marché et pour transformer les LP, voire les collèges, en annexes de Pôle Emploi ;

• Il est toujours également question de **faire entrer l'entreprise au collège** pour une demi-journée hebdomadaire de « découverte des métiers » de la 5ème à la 3ème, après avoir liquidé le service public d'orientation et fermé des centaines de CIO !



La réforme Grandjean c'est aussi la fin d'une construction de la carte des formations menée par le rectorat et la région, avec vote des Crefop, pour passer sous l'égide des préfets et des sous-préfets.

Les premiers ne seraient plus que consultés au même titre que les branches et les entreprises du bassin, les derniers devenant décideurs.

Ce sont les intérêts immédiats du patronat local qui prévaudraient sur le projet des élèves et la carrière des personnels. Des filières voire des lycées entiers sont menacés de fermeture !

Le SNFOLC 35 appelle les personnels des LP, des LGT et des collègues à se mobiliser et à construire le rapport de force jusqu'à satisfaction des revendications !

NON A LA RÉFORME
DU LYCÉE PRO

*

NON
AU PACTE

*

NON À LA RÉFORME
DES RETRAITES

*

NON À LA FUTURE
LOI TRAVAIL N°2

*

POUR LA DÉFENSE
DU SERVICE PUBLIC,
DES STATUTS
ET DE NOS DROITS

Pour l'avenir
des élèves de la voie pro

NON À LA CASSE
DES LYCÉES PROS

**Livrer la jeunesse au
marché du travail ?
Non à la casse du lycée
Pro !**

La réforme a pour seule boussole l'employabilité immédiate au détriment des autres missions (éducation, ouverture culturelle, culture professionnelle, citoyenneté...).

Les conséquences pour les élèves :

- ⇒ Des cours en moins en seconde et en première bac pro
- ⇒ Baisse des heures d'enseignement professionnel en terminale (moins 71h)
- ⇒ Un calendrier de formation en terminale très resserré, source de stress et d'inégalités
- ⇒ Mise en place de « groupes de niveaux » dont on connaît l'inefficacité à traiter les difficultés scolaires, mais qui excellent dans le tri des élèves !
- ⇒ Modification de l'année de terminale :
Moins d'école, plus de travail en entreprise ! : plus d'échec au Bac
- ⇒ Fermeture des formations prétendument non-insérantes
- ⇒ Développement de formations Bac +1 :
Moins de poursuites d'études, moins de BTS
Des formations reconnues uniquement localement et une jeunesse assignée à résidence !

SNFOLC
35

Syndicat national
Force Ouvrière des Lycées et Collèges
d'Ille-et-Vilaine